



Le Conseil constitutionnel s'est prononcé : Roch Marc Christian Kaboré est définitivement déclaré vainqueur de la présidentielle du 29 novembre. Presque un non-événement tant, depuis le lendemain du scrutin, l'identité de celui qui présidera aux destinées des Burkinabè au cours des cinq prochaines années était connue. Simple convenance républicaine donc que l'audience solennelle des grands juges hier mardi 15 décembre 2015. Mais en bonne démocratie, il est des formalités, même inutiles, qui doivent être scrupuleusement respectées.

Nonobstant le fait qu'aucun recours n'a été formulé ni contre le déroulement du vote ni contre la victoire provisoire du candidat du MPP proclamée par la Commission électorale nationale (CENI). Mieux, fait rarissime pour être souligné et souligné encore, le principal challenger du président élu, Zéphirin Diabré, ne s'est-il pas déplacé au QG de son adversaire pour le féliciter avant même que la CENI ait fini de communiquer ses résultats ?

Quand on sait que sous nos tropiques les lendemains électoraux sont synonymes de troubles sociopolitiques, on comprend aisément pourquoi le geste chevaleresque de Zeph a été salué par l'opinion publique nationale et internationale.

Le vainqueur n'a-t-il pas aussi été reçu par le chef de l'Etat de la Transition, Michel Kafando, à l'image d'un novice reçu par un précepteur, comme cela se voit à Washington ? Il faut bien le reconnaître, en matière de gestion des affaires de l'Etat, Roch a blanchi sous le harnais.

La présidentielle du 29 novembre s'est passée et continue de se passer à l'américaine. Et le fils de Bila entre progressivement, paisiblement et admirablement dans ses fonctions de président du Faso. En attendant son investiture prévue jusqu'au 29 décembre prochain.

Pour un peu, on se croirait dans un de ces pays dits « démocraties avancées », à l'instar des Etats-Unis, où le président, élu le premier mardi après le premier dimanche de novembre, ne pose ses pénates au Bureau ovale que le 20 janvier de l'année suivante.

Maintenant que la juridiction compétente en matière de contentieux électoral sur la présidentielle et les législatives n'a pas trouvé grand-chose à dire, sauf procéder à quelques réajustements de chiffres sans incidence aucune sur l'ordre d'arrivée à Kosyam, à présent que l'affaire est officiellement et définitivement dans le sac, il ne reste plus que l'ultime rituel républicain de passation de charges, l'entame de nouveaux rapports entre un homme et son peuple. Et ça, c'est une autre histoire tant le Burkina est entré dans l'ère de « l'homme insurrectionnel ». C'est-à-dire que les Burkinabé ont désormais l'œil ouvert, le jarret solide et le poitrail large pour faire pièce à toute forme de gouvernance qu'ils jugeront contraire à leurs aspirations. Et le « Rocco » le sait, mieux que quiconque.

Écrit par L'Observateur paalga

Mercredi, 16 Décembre 2015 10:20 - Mis à jour Mercredi, 16 Décembre 2015 10:23

---

En homme très averti donc, nul doute qu'il s'évertuera à gouverner en homme d'Etat et non en homme politique. C'est-à-dire qu'il pensera à la prochaine génération et non à la prochaine élection.

Alain Saint Robespierre

L'Observateur paalga